

Contributions aux travaux relatives à la défiance envers l'expertise

I – Sur la mise en concurrence des expertises

La mise en concurrence des expertises est sans doute l'un des facteurs explicatifs de la défiance, en alimentant l'idée – peut-être exacte parfois – que les experts invités par une rédaction ou convoqués par un pouvoir politique sont choisis afin de présenter une vision convergente, en phase avec celle déjà pensée par ladite rédaction ou ledit pouvoir. Autrement dit, nombreux sont nos concitoyens considérant que les experts seraient parfois de connivence avec celles et ceux qui les invoquent.

Deux raisons peuvent l'expliquer. La première est relative à la complexité de la pensée, insuffisamment perçue. Notre ère post-moderne est droguée à la simplicité et la simplification. Les experts sont donc contraints de simplifier leur pensée et leurs productions pour les rendre accessibles. La vulgarisation, un bien nécessaire, a hélas pour effet contre-productif de faire perdre le sens de la nuance et des détails à la pensée. Ainsi, le grand public et les médias se font la caisse de résonance d'arguments chocs et d'éléments de langage simplifiés et simplificateurs dans lesquels ne se reconnaissent pas les citoyens. **L'enjeu est donc paradoxal : être au plus proche de la réalité (au risque de ne pas être *cru*) tout en donnant à tout un chacun la possibilité d'accéder au savoir produit.**

La seconde raison porte sur la méconnaissance des différents courants théoriques qui traversent les sciences et le monde. Dans son infinie complexité, le monde peut être perçu de nombreuses manières : ce sont les paradigmesⁱ. Les sciences humaines et sociales sont particulièrement touchées par la coexistence des courants théoriques : la sociologie par exemple se distingue selon les théories holistes, de l'individualisme méthodologique et de l'interactionnisme ; tandis que les méthodes oscillent entre positivisme et constructivisme. Ont alors émergé des courants transversaux : le perspectivisme en sociologie (qui reconnaît et accepte les trois courants) et l'interprétativisme qui donne une place équivalente à la théorie et au terrain pratique dans le cadre de la production de la connaissance. Dans ce contexte généralement méconnu, la concurrence des experts n'en est qu'accentuée, puisque leurs divergences sont fondamentales : elles portent sur la méthode ou l'ancrage épistémologique. Ainsi, un même fait peut être interprété et conceptualisé selon plusieurs filtres de pensée et méthodes. **Pourtant, les experts sont encore peu enclins à préciser leur courant d'appartenance au sein de leur enquête et leur méthode pour produire la connaissance. C'est désormais indispensable, notamment en précisant les conséquences de telles affiliations scientifiques sur la connaissance finale. En effet, les positions contradictoires créent des conflits irrémédiables car portant sur des postures épistémologiques ou idéologiquesⁱⁱ.**

II – Sur la production de connaissance, de savoir et de pensée

Plusieurs niveaux d'expertise peuvent être définis : le *sachant*, plutôt issu des milieux scientifiques, théoricien ; le *prescripteur* qui appartient au milieu traité mais qui cherche à l'étudier (par exemple les enquêtes d'associations professionnelles, etc.) et le *praticien* lui-même.

Le fait est que chacun ne produit pas la même forme et le même type de pensée. Une pensée scientifique suivra une méthode précise de production, et présentera deux caractéristiques : sa falsifiabilité (la possibilité de démontrer que la pensée énoncée est erronée) et que ladite pensée ne soit pas encore falsifiée. Pour autant, l'expertise peut aussi être une pensée non scientifique : par exemple, l'appel à la psychanalyse (qui n'est pas une science du fait de sa non-falsifiabilité) n'en reste pas moins pertinent dès lors que l'on a conscience des limites ainsi poséesⁱⁱⁱ. En l'occurrence, les experts ne sont pas affichés en fonction d'une telle typologie : tous sont perçus comme des producteurs de savoir et de connaissance, peu important que ces savoirs viennent de la théorie, de la science ou du terrain.

C'est aussi ici que la défiance envers l'expertise peut se comprendre. En effet, le savoir et le pouvoir sont intimement liés : le savoir est en même temps à la source du pouvoir, et son objet. Et finalement, le savoir se reconstruit en fonction du pouvoir. Ce dernier s'appuie sur le savoir pour prendre des décisions, et le savoir ensuite se retransforme pour éviter de demeurer une idéologie (*idée logique*) au service du pouvoir. Le savoir en est alors infiniment limité^{iv}. **C'est aussi pour cela que l'instruction ne suffit pas pour annihiler la défiance envers l'expertise : le savoir est circonscrit par ce que l'on accepte de savoir et que l'on peut (au sens de la possibilité et de la capacité) savoir.**

La connaissance produite par les experts est-elle donc un savoir ? Et si oui, lequel ? C'est le questionnement que tout expert doit suivre pour éviter de se perdre. **Accepter les failles de la production du savoir, c'est certes donner des armes aux détracteurs de l'expertise produite à un temps T, mais aussi tisser une relation de confiance avec les destinataires de l'expertise.** D'autant plus lorsque l'expertise est en réalité une expérience et non un savoir déterminé, ce qui reviendrait à considérer que n'est expert que celui qui est reconnu par tel...

III – Sur la confiance et la défiance à l'égard de l'expertise

La confiance est la notion centrale du questionnement, dans la mesure où il s'agit du lien social unissant les destinataires et producteurs d'expertise. La confiance est une protection rassurante, à l'égard de l'incertitude et du risque. **Mais elle crée alors un rapport de dépendance. C'est alors par peur de l'erreur et du faux, en faisant confiance, qu'est rejetée la connaissance produite par l'expertise.** De surcroît, la confiance est variable selon le destinataire, le champ social considéré ou la socialisation^v. En considérant que la méfiance est une mise à distance critique, la défiance porte une marque de défi et donc une remise en cause. **La défiance est synonyme de rupture du lien social.**

La crise de confiance qui touche l'expertise est donc protéiforme, vacillant entre ces trois concepts. Elle pourrait être rassurante, en tant qu'exercice de l'esprit critique sur un savoir qui semble être produit *ex nihilo* pour des yeux peu habitués. Ce serait donc une responsabilité du citoyen que d'écouter les expertises et de les discuter. **Pourtant, ce n'est pas cette méfiance critique qui caractérise la crise de confiance. C'est bien un défi face aux experts, et à leur « autorité reconnue sur un sujet ».**

En effet, si méfiance critique il y avait, le succès des idées complotistes ne serait tel. Les théories déterministes quant à elles sont particulièrement répandues dans les imaginaires collectifs : les citoyens privilégient une vision du monde qui fait d'eux les objets d'un système qui les dépasse plutôt que des sujets. La responsabilité citoyenne est évincée pour ne pas en supporter le poids. Pourtant, la réalité est bien plus complexe : « la société est produite par les interactions entre individus, mais la société, une fois produite, rétroagit sur les individus et les produit. (...) Autrement dit, les individus produisent la société qui produit les individus » explique Morin^{vi}. Encore une fois apparaissent le rejet de la complexité et le goût de la simplicité et de l'évidence (quitte à oublier que notre perception est biaisée).

IV – Sur la nouvelle expertise : entre engagés et « véritables » experts

Les experts sont présents dans toutes les **arènes publiques** (médiatiques, d'expression collective et politiques)^{vii}, au risque de sembler omniprésents et omnipotents. Toutes ces arènes sont pourtant soumises à des contraintes budgétaires et temporelles qui viennent mettre en péril la qualité de l'expertise. Ces contraintes sont connues, et c'est alors sur le fond que l'expertise est mise en cause : **elle ne parviendrait plus à être de qualité, puisque privée de ressources.**

L'« expertise d'usage » est ainsi nouvelle venue. Elle habite les réseaux sociaux et Internet notamment, nouveaux lieux communs du débat et des opinions. L'expertise devient alors un engagement en soi (ce qui interroge son impartialité et les modalités de production de la connaissance), et plus précisément un engagement contributif quand cette « expertise » se borne à une opinion exprimée sur Internet. **Cette ère de la contribution est fondamentale dans la mesure où elle a amené de nouveaux acteurs à s'exprimer dans et sur la sphère publique ; et a ainsi créé de nouveaux engagés^{viii}.**

Mais elle met aussi en péril la qualité de l'expertise, et la possibilité laissée à chacun de s'exprimer (sur Internet ou en général). Il existe en effet une « spirale du silence »^{ix} qui montre que les opinions exprimées sont les plus extrêmes, et que celles médianes, plus consensuelles, sont réduites au silence. Par homophilie, certains citoyens n'écoutent que les experts (ou simili-experts) qui ont le même avis qu'eux, et rejettent les autres. **Même, les experts académiques, reconnus, sont descendus de leur piédestal pour être remplacés par de « vrais experts », désignés comme tels parce qu'en accord avec une majorité (dans le cas du populisme par exemple) ou une minorité (dans le cas des communautarismes par exemple).**

V – En conclusion : entre récits et conceptualisation

L'expertise est aussi confrontée à une remise en cause ancestrale. Si l'expert se définit comme étant *compétent et de bonne foi*, il doit apporter « la vérité sans charité », en tant qu'« adéquation entre le discours et la réalité »^x, d'après Comte-Sponville, inspiré sur ce point de Platon. **Aujourd'hui, l'expertise est centrée sur les faits et les recommandations (et donc le conseil)**, alors que la France semble rechercher les récits et s'attache toujours autant aux concepts afin de définir le monde. En l'occurrence, l'expertise trouve dans cette quête un adversaire de taille, la philosophie : « traduire le présent en concepts pour arbitrer le conflit entre l'expertise et l'opinion : cette espérance est à l'horizon de la demande actuelle de philosophie »^{xi} explique Foessel. **Sans doute l'univers de l'expertise a-t-il alors besoin de se renouveler par la différenciation**, pour à la fois satisfaire les demandeurs, ses propres principes de production du savoir, les destinataires et, désormais, les parties prenantes en général.

ⁱ Kuhn Thomas, *La Structure des révolutions scientifiques*, Flammarion, 1972

ⁱⁱ Une telle vision du débat public, pacifiée, est encore peu acceptée. Le *face à face* est privilégié car « le côté à côté vide les relations sociales de leur conflictualité. Non pas du désaccord, de la divergence ou de la dissemblance. Juste du conflit, qui porte en lui les gènes de la haine et de la destruction. Et pourtant, le conflit rassure, parce qu'il marque la séparation entre le Moi et l' (les) Autre(s) » (Plaisance Guillaume, « Du *face à face* au côté à côté », *La Philosophie*, 2018).

ⁱⁱⁱ Popper Karl, *Unended Quest: An Intellectual Autobiography*, La Salle, 1985

^{iv} Inspiré de Magun Artemy, « Le danger du pouvoir ou le pouvoir du danger. L'aspect historique de la volonté de puissance chez Nietzsche », *Lignes*, 2002/1 (n° 7), p. 233-249.

^v Thuderoz Christian, « Quelques remarques à propos de la notion de confiance », in « Interprofessionnalité et action collective dans les métiers de la conception », *Cahiers Ramau*, n° 2, Editions de la Villette, Paris, 2001

^{vi} Morin Edgar, *Introduction à la pensée complexe*, Seuil, 2005

^{vii} Hilgartner Stephen and Bosk Charles L., "The Rise and Fall of Social Problems: A Public Arenas Model," *American Journal of Sociology* 94, no. 1 (Jul., 1988): 53-78.

^{viii} Plaisance Guillaume, *L'Engagement*, FYP Editions, 2017

^{ix} Noelle-Neumann Elisabeth, « The spiral of silence: a theory of public opinion », *Journal of Communication*, 24 : 43-54, 1974

^x Comte-Sponville André, « Philosophie de l'expertise », *Revue Experts*, 01/03/2008

^{xi} Føessel Michaël, « La philosophie à l'épreuve de l'opinion et de l'expertise », *Esprit*, 2012/3 (Mars/avril), p. 200-213. Il écrit aussi : « La circulation plus fluide et plus désordonnée des idées rendue possible par les nouveaux médias constitue l'un des principaux vecteurs contemporains de la demande sociale de philosophie. Ce point s'éclaire si l'on compare le discours du philosophe, celui de l'expert et celui de l'opinion. Dans le régime de l'opinion, toutes les idées sont recevables en droit, et même le principe du « meilleur argument » ne fonctionne pas de manière contraignante puisqu'il ne condamne au silence ni les idées minoritaires, ni les thèses invalidées. Une société de l'information qui privilégie la « transparence » rend visible la pluralité des opinions : cette exposition des contradictions appelle tout naturellement sa limite dans les discours de l'expertise. Ceux-ci renseignent le public sur l'état du monde ou de la société à l'aide de statistiques, de graphes et de prévisions. L'expert explique, il conseille, il justifie ou il influe, mais, dans tous les cas il vient borner la profusion arbitraire des opinions en les confrontant aux exigences de la preuve. La plupart des critiques du devenir technocratique des démocraties contemporaines insistent sur cette tension entre la montée des expertises et l'expression libre des opinions ».